

SYNTHESES DES DEBATS DU 6 DECEMBRE 2003

Les débats ont eu lieu le mercredi 6 décembre de 9h à 11h30 au lycée Paul Cornu à Lisieux.

Les 3 thèmes retenus. Il s'agissait des :

Domaine 1 : « Définir les missions de l'école :

Thème 7 : « Comment améliorer la reconnaissance et l'organisation de la voie professionnelle ? »

Page 3

Domaine 2 : Faire réussir les élèves :

Thème 12 : « Comment les parents et les partenaires extérieurs de l'école peuvent-ils favoriser la réussite scolaire des élèves ? »

Page 4

Thème 16 : « Quelles relations établir entre les membres de la communauté éducative – en particulier entre parents et professeurs et entre professeurs et élèves ? »

Page 5

Chaque thème a fait l'objet d'un débat dans une salle distincte.

Les trois priorités retenues sont :

- Introduire une culture professionnelle dès l'école primaire.
- Développer le dialogue et obliger les parents concernés à assumer leurs responsabilités.
- Améliorer la lisibilité de l'institution en supprimant les abréviations et les sigles, et en stabilisant les nomenclatures

DOMAINE 1 : DEFINIR LES MISSIONS DE L'ECOLE

07 Comment améliorer la reconnaissance et l'organisation de la voie professionnelle ?

(Liaison école - monde du travail / Alternance / Apprentissage / Lycée professionnel / Orientation / Enseignement agricole)

Suite au débat, plusieurs pistes se sont dégagées concernant l'amélioration de la reconnaissance et de l'organisation de la voie professionnelle.

Il est apparu primordial pour les participants d'introduire une culture professionnelle dès l'école primaire à savoir :

découverte de l'artisanat local et des entreprises
participation et information des médias (spots publicitaires)

➤ Au niveau du collège :

- Réintroduire le travail manuel reconnu et évalué au Diplôme National du Brevet.
- Orientation dès la 5^{ème} pour les élèves volontaires pour suivre une formation professionnelle adaptée à leur projet personnel.
- « Sanctionner » les professeurs de collège qui dévalorisent l'enseignement professionnel au yeux des enfants.
- Visite obligatoire d'entreprises et de lycées professionnels des professeurs de collège

➤ Au sein des lycées :

- Création d'établissements polyvalents avec unicité des statuts des enseignants.
- Nécessité de nommer les lycées professionnels, lycées des métiers.
- Rémunération des élèves en stage financée par la taxe d'apprentissage.
- Faire connaître l'activité d'une entreprise par la vidéo-conférence ou conférence du chef d'entreprise.
- Donner la possibilité d'obtenir dans un cycle de formation deux diplômes proches
- L'appel à des ouvriers, artisans n'est pas souhaitable pour enseigner dans les lycées professionnels mais peuvent servir de liens entre le lycée et la réalité du monde du travail.
- Pallier aux absences des enseignants aux collèges et lycées.

Les 3 priorités pour l'école :

- Introduire une culture professionnelle dès l'école primaire.
- L'orientation possible dès la 5^{ème} pour les élèves volontaires pour suivre une formation professionnelle adaptée à leur projet personnel.
- Donner la possibilité d'obtenir dans un cycle de formation deux diplômes proches.

DOMAINE 2 : FAIRE REUSSIR LES ELEVES

12 ** Comment les parents et les partenaires extérieurs de l'Ecole peuvent-ils favoriser la réussite scolaire des élèves ?

(Education des enfants / Partenariat / Contrats éducatifs locaux / Associations / périscolaire)

➤ **5*Présents** : 2* Parents / 3* Enseignants.

- Les parents se doivent d'éduquer leurs enfants dans le respect des règles sociales. En cas de manquements répétés à ces règles il serait peut-être judicieux de créer des cellules de cadrage, des lieux d'écoute et d'aide pour agir dès la petite enfance.
 - C'est toute une politique prénatale qui doit être programmée dès l'enfance pour éviter d'adopter une politique répressive à l'adolescence.
- Le mal être de l'enfant doit être décelé rapidement pour appliquer à chaque cas "la solution" la plus adaptée en responsabilisant les parents :
 - Expliquer leur rôle et leurs devoirs en les soumettant à un "suivi éducatif parents".
 - Prévoir des structures d'internat ouvertes aux parents.
 - Attribuer un tuteur ou éventuellement une famille d'accueil pour l'élève en souffrance.
 - Renforcer le rôle et les pouvoirs des assistantes sociales.
 - Agir au niveau des attributions des allocations familiales, bourses ou primes de rentrée...
- L'Education Nationale a mis en place des structures ; des moyens existent mais ne sont pas appliqués :
 - Accueil des enfants de 2 ans dans des structures "type crèches" avec de véritables professionnels de la santé et de l'éducation.
 - Repérer et réagir rapidement sur les absences avec l'aide des parents qui s'engagent dès l'inscription de leur enfant dans l'établissement.
 - Mettre en place et développer de véritables contrats éducatifs locaux.

Les 3 priorités pour l'école :

- Développer le dialogue et obliger les parents concernés à assumer leurs responsabilités.
- Créer des structures différentes avec les personnels qualifiés pour agir dès la petite enfance afin de prévenir "mal-être" et "lacunes".
- Redéfinir les fonctions et le rôle de chaque intervenant dans l'éducation de l'enfant.

Le samedi 06 décembre 2003 (9h à 11h30)

Equipe d'animation : **Mme ARQUES** (enseignante)
Melle JOSEPH (chef de travaux)
Mr LECOMTE (enseignant)

DOMAINE 2 : FAIRE REUSSIR LES ELEVES

16 Quelles relations établir entre les membres de la communauté éducative ? – en particulier entre parents et professeurs et entre professeurs et élèves -

(Eduquer - enseigner / Place des parents à l'Ecole / Autorité / Droits et devoirs / Concertation / Respect)

➤ 10 *Participants

- Si l'Education Nationale a confié aux enseignants la mission d'instruire, d'éduquer, de former les élèves en vue de leur insertion dans la société, il n'en demeure pas moins pour autant, que **les parents restent les premiers responsables de l'éducation de leurs enfants :**
 - Même si le taux de participation des parents aux différentes réunions reste assez faible, il faudrait **maintenir** les **rencontres** parents-professeurs en réaménageant éventuellement les horaires ;
 - Il semblerait que les parents considèrent les professeurs plus « **compétents** » qu'eux-mêmes pour suivre la scolarité de leur enfant ;
 - Les statistiques démontreraient que les enfants d'enseignants « **réussiraient** » mieux que ceux d'autres publics.

- S'il est réel que les parents et élèves soient statutairement représentés dans diverses instances décisionnelles de l'établissement, en revanche, **la relation entre les différents acteurs et leurs souhaits réciproques en matière de communication, sont à revoir :**
 - Il y aurait **confusion** entre « suivi scolaire » et « aide à la matière enseignée ».
 - Il existerait des « **peurs** » liées à la méconnaissance du système scolaire, l'accent a notamment été mis sur l'utilisation d'un « **jargon** » propre aux professionnels de l'Education Nationale, ce qui amplifierait d'autant plus les difficultés à communiquer (sigles, diversification des filières d'orientation, manque de lisibilité des intitulés de formations, modifications régulières des nomenclatures, etc).
 - Un climat de **confiance** et de respect mutuel est indispensable au développement d'une bonne **communication**.
 - Les familles sembleraient rechercher un **contact** plus « individualisé », plus « personnalisé » avec l'équipe pédagogique ; le groupe a donc proposé le retrait systématique du bulletin de notes trimestriel par les parents auprès du professeur principal.
 - Une relation particulière s'instaure dans le face à face élève-enseignant. Celle-ci se construit souvent sur le mode affectif (« j'aime – je travaille »)
 - L'élève adolescent, en pleine période d'opposition et de recherche de personnalité et d'affectivité, doit se référer à des règles de vie tels que le respect, et l'acceptation de l'autorité, qui se construisent au sein et à l'extérieur du lycée.

(SUITE) DOMAINE 2 : FAIRE REUSSIR LES ELEVES

16 Quelles relations établir entre les membres de la communauté éducative ? – en particulier entre parents et professeurs et entre professeurs et élèves -

(Eduquer - enseigner / Place des parents à l'Ecole / Autorité / Droits et devoirs / Concertation / Respect)

- On attend de l'enseignant, une écoute particulière, une grande disponibilité, un « savoir-parler ». L'ampleur de la tâche est immense. L'enseignant se dit prêt à assumer pourvu que des structures d'aide à régler les problèmes liés au comportement, soient mises en place (partenariat avec des associations, des professionnels-référents,...). Le rôle important des conseillers d'éducation a été souligné.
- Les parents dans les familles, les professeurs dans les écoles (par excellence lieux de travail et de rencontre), doivent construire une relation de partenariat, fondée sur la compréhension, le respect mutuel, la confiance réciproque, afin de remplir la mission d'éducation dont ils sont investis à l'égard des jeunes.

Les 3 priorités pour l'école :

- Améliorer la lisibilité de l'institution en supprimant les abréviations et les sigles, et en stabilisant les nomenclatures.
- Suppression de l'envoi par poste des bulletins de notes trimestriel au profit d'une remise en mains propres aux parents par le professeur principal.
- Mise en place de lieux d'échanges avec des intervenants spécialisés (psychologues, médecins, associations, ...) autour de questions liées à la relation parents/professeurs/élèves.